



Gabor Kelemen, éditeur du magazine d'art de vivre et de luxe bilingue russe-anglais Jet Set Côte d'Azur

Côte d'Azur Jet Set

Offre publicitaire

Magazine bilingue russe-anglais sur la Côte d'Azur

Votre publicité sur Jet Set Côte d'Azur!

Magazine d'art de vivre et de luxe bilingue russe-anglais sur la Côte d'Azur, distribué gratuitement dans les hôtels, restaurants, cafés, agences de location de voitures, agences immobilières, boutiques, aéroports etc.

Votre publicité ici!

Renforcez votre présence marketing en plaçant votre publicité dans le magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur !

LKG Media SARL est l'éditeur du magazine Jet Set Côte d'Azur et notre représentant commercial peut vous aider à déterminer la bonne solution pour vos objectifs marketing.

Nous travaillerons à vos côtés pour développer des publicités et des campagnes publicitaires efficaces pour les touristes russes et d'autres pays venant sur la Côte d'Azur. Ainsi vous pouvez diffuser votre message et augmenter vos résultats.

(Plus d'informations dans les 8 pages ci-dessous!)



VOTRE PUBLICITÉ SUR JET SET CÔTE D'AZUR!

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée du magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set sur la Côte d'Azur en édition bilingue russe-anglais en 2014, après 6 années de succès ininterrompu en Europe de l'Est.

Le magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set sortira en 3 numéros en 2014, les 15 avril, 15 juillet et 15 septembre, et sera distribué gratuitement à Nice, Cannes, Antibes, Juan-les-Pins, Cap Ferrat et environs, imprimé sur papier glacé en format A4.



Nouveau Canal Marketing

Hôtels, offices de tourisme nationaux et locaux, prestataires de services de voyage et destinations touristiques, compagnies aériennes, agences de location de voiture, compagnies de croisières, annonceurs de marques et annonceurs en direct : le magazine Jet Set Côte d'Azur vous permet de présenter de manière forte vos produits, services ou marques. Touchez de nouveaux consommateurs au-delà de vos marchés principaux, complétez vos efforts de marketing direct et bénéficiez de la reconnaissance de marques tout en atteignant de nouveaux consommateurs actifs sur la Côte d'Azur !

Tarifs de publicité du magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur:

Le magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur vous propose 8 différents placements pour vos publicités : en couverture et à l'intérieur.



POSITION	TAILLE/MM	TARIF/MAGAZINE
Double page	420x297	5500 Euro/magazine
Quatrième de couverture	210x297	4000 Euro/magazine
Deuxième de couverture	210x297	3500 Euro/magazine
Troisième de couverture	210x297	3500 Euro/magazine
1/1 pages	210x297	3000 Euro/magazine
1/2 pages	210x147	2000 Euro/magazine
1/4 pages	85x128	1100 Euro/magazine
1/8 pages	85x64	600 Euro/magazine

Premier arrivé, premier servi:

Les demandes de placements de publicités en deuxième, troisième et quatrième de couverture sont traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Accords d'échanges non-monétaires:

Le magazine Jet Set Côte d'Azur magazine accepte les échanges non-monétaires si le partenaire contractuel en fait la demande. Par exemple, si vous possédez un hôtel, vous souhaitez placer de la publicité et la payer en chambres d'hôtel plutôt qu'en argent, cela est possible si chacun des deux partenaires y donne son accord.

Avis important:

Le magazine Jet Set Côte d'Azur se réserve le droit de refuser le placement de publicités contenant des mots, images ou autres, jugées inappropriées.

A savoir:

- Le magazine Jet Set Côte d'Azur est le bon endroit pour les annonceurs voulant atteindre les personnes qui préparent un voyage ou un séjour shopping, qui cherchent des services de luxe etc.
- Le magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set attire un public attractif de consommateurs actifs. Placez-y vos publicités pour bénéficier du caractère unique de notre lectorat bilingue russe-anglais.
- Le magazine Jet Set Côte d'Azur magazine représente un public doté d'un pouvoir d'achat important et vous assure une plate forme marketing vers les groupes que vous ciblez.
- Assurez à votre société d'être vue là où ça compte - placez vite votre publicité dans les pages de notre magazine !
- Si vous avez un hôtel, une compagnie aérienne, une agence de location de voitures, une compagnie de croisières, un office de tourisme national, un restaurant, une boutique, une galerie d'art ou tout autre type de société, faites-en la promotion avec votre publicité et votre adresse web. Votre site apparaîtra directement si un lecteur clique sur le lien en ligne, et lui permettra de naviguer sur votre site, de réserver ou d'acheter directement en ligne, et de trouver des offres intéressantes. Ainsi notre magazine permet aux groupes que vous ciblez de vous trouver et de trouver votre site web.

Informations techniques en cas de publicités prêtes à l'emploi :

Tous les éléments publicitaires sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante : lkgmedia@t-online.hu

Les éléments publicitaires doivent être comprimés dans un fichier zip. Le fichier doit être aux normes PDF 300 dpi (graphisme pub).

Éléments à envoyer si la page promo ou la publicité (toutes tailles) est préparée par nous :

Tous les éléments publicitaires doivent être comprimés dans un fichier zip. Il faut :

- le logo de la société au format eps/gif/ jpg/ tif
- tous les autres éléments graphistes que vous désirez utiliser pour votre publicité, au format eps/ gif/ jpg/ tif
- le texte de la publicité dans un document word
- une description de la mise en page et de la taille



Le magazine Jet Set Côte d'Azur vous garantit le positionnement de votre publicité tel que spécifié dans le formulaire de commande!

Pas de frais techniques:

Il n'y a PAS de frais techniques à payer si l'élaboration de votre publicité ou de votre article promotionnel est assurée par les graphistes de LKG Media SARL ou si la traduction russe est préparée par nos éditeurs linguistiques.

Conditions:

Le règlement pour toutes les publicités est à adresser à LKG Media SARL, éditeur du magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur, après la publication du numéro, par virement d'après facture.

Pour toute autre information publicité, veuillez contacter :

Gabor Kelemen, Directeur Général de LKG Media SARL, éditeur du magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur.

E-mail: lkgmedia@t-online.hu Téléphone: +36 6-1-409 18 38. Fax: +36 6-1- 409 1838. Portable: +36 20 9 440 477.

Attestation:

Il est certifié par la présente que LKG Media SARL est l'éditeur du magazine Jet Set Côte d'Azur (Bureau central: 1162 Budapest, Avarszállás utca 43. Hongrie. Numéro d'identification fiscale UE: HU 12657551. Directeur Général: Gabor Kelemen)

Bureau de Nice: 8 avenue Gallieni 06000 Nice | Tel.: +33622802213 | jetset.cotedazur@gmail.com | Attila Csanyi

DIRECTIVES

Calendrier du projet publicité/campagne de publicité

La campagne publicitaire se déroulera selon les étapes suivantes :

1. Le représentant commercial de LKG Media SARL vous fait une proposition en vue d'une campagne publicitaire dans la magazine Jet Set Côte d'Azur.
2. Vous placez votre formulaire de commande écrit spécifiant la date de la publicité/campagne publicitaire, la référence de la publicité et vos coordonnées. Le formulaire de commande doit être signé par le mandataire ou son agence. La communication se fait à l'écrit par e-mail ou fax.
3. Après la signature du contrat (formulaire de commande) votre représentant commercial vous demande par e-mail les éléments graphiques nécessaires à la publication de la publicité.
4. Vous envoyez vos éléments graphiques ou le fichier prêt à l'emploi à votre représentant commercial.
5. Nous élaborons votre publicité ou campagne publicitaire.
6. Nous vous envoyons une épreuve de votre publicité ou campagne par e-mail et vous envoyez votre autorisation à votre représentant commercial. Toute révision devant être prise en compte sera envoyée par écrit et l'accusé de réception par l'autre partie se fera par écrit.
7. Coup d'envoi de la publicité ou campagne publicitaire.
8. Vous recevez par courrier une facture de LKG Media SARL accompagnée d'un exemplaire du magazine. La facture doit être réglée sous 15 jours.
9. Si, par votre faute, les éléments graphiques ne nous arrivent pas à temps, nous ne pourrons pas publier votre publicité et elle vous sera facturée.



Délais de livraison

Les publicités déjà prêtes à l'emploi doivent nous parvenir au plus tard trois jours ouvrables avant la date limite. En cas de publicité devant être élaborée par nous-mêmes, les éléments doivent nous parvenir au plus tard 7 jours ouvrables avant la date limite afin de permettre la conception et la production de la publicité. Les annonceurs peuvent résilier un formulaire de commande de publicité ou campagne de publicité sans frais jusqu'à 14 jours avant la date limite, en envoyant un avis écrit par e-mail à LKG Media SARL, éditeur de magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur. Si la commande est résiliée 4 à 13 jours avant la date limite, vous serez facturé 50 % du prix de la publicité. Si la commande est résiliée 1 à 3 jours avant la date limite, le tarif complet vous sera facturé malgré l'annulation de la commande.



Facturation:

Les sociétés sous contrat sont facturées pour leurs publicités ou campagnes publicitaires par LKG Media SARL. La facturation ne se fait qu'après la publication, le positionnement de la publicité se fait d'abord. Les factures seront envoyées à l'adresse de l'annonceur ou de l'agence de l'annonceur et incluront les informations spécifiées par l'annonceur telles que le nom de l'annonceur, le nom de la marque ou de la campagne, et autres détails ou références d'identification requises pour la facturation.

Date de facturation

Le règlement de la facture se fera sous 15 jours suivant la réception de la facture, ou plus tôt si l'annonceur est en mesure de le faire. LKG Media SARL accepte les paiements anticipés même s'ils ne sont pas requis.



Renouvellement du graphisme

Si vous demandez des changements à une campagne publicitaire répétée, il nous faut jusqu'à 3 jours ouvrables pour les incorporer. Ces changements ne coûtent rien et se font sans frais !

Publicités alimentées par des tiers

Le magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur accepte les publicités ou campagnes publicitaires provenant d'agences de publicité (« Tiers ») plaçant des publicités et préparant des contenus créatifs au nom de leur clients. Dans ces cas-là LKG Media SARL verse une commission à l'agence publicitaire pour leur travail, par accord commun par écrit, et l'agence agit au nom du client.

Processus d'approbation

Les publicités n'étant pas passées par le processus complet d'avis et d'approbation ne seront publiées dans le numéro prévu du magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur qu'une fois tous les problèmes réglés.



Le groupe Jet Set:

Le niveau de qualité et la conception du magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur seront les mêmes que ceux de Jet Set, le magazine de golf et de luxe d'Europe de l'Est, accessible sur internet à www.jetsetmagazin.hu. Cliquez sur le mot RIVIERA pour voir le dernier numéro Jet Set d'Europe de l'Est ou allez dans les archives pour avoir accès aux numéros des magazines Jet Set (publiés en anglais et hongrois) des 6 dernières années.

LKG Media SARL possède aussi son propre système de réservation d'hôtel en ligne. Rendez-vous à www.jetsetglobetravel.com où vous pouvez réserver des hôtels dans 180 pays.

Responsabilité

LKG Media SARL n'assume pas de responsabilité en relation avec les publicités placées à l'égard des dommages et intérêts accessoires, indirects, accidentels, punitifs, spéciaux ou exemplaires, incluant sans s'y limiter les dommages pour la perte de bénéfices, interruption d'activités et perte d'informations.

Toutes les créations publicitaires doivent avoir une performance adéquate sur le magazine Jet Set Côte d'Azur magazine et adhérer à cette charte d'utilisation.

LKG Media SARL se réserve le droit de refuser ou suspendre toute création publicitaire jugée par le magazine Jet Set Côte d'Azur, à sa seule discrétion, perturber son service ou sa performance, ou qui est signalée comme ayant un impact défavorable sur l'expérience de lecture.

POLITIQUE PUBLICITAIRE



1. Le contenu publicitaire doit être clairement identifiable comme tel.

- L'annonceur doit assurer l'offre publicitaire stipulée dans la publicité, y compris sans limitation, sans changer la période de l'offre, les produits ou les prix stipulés dans la publicité, sauf s'il a obtenu au préalable l'accord du magazine Jet Set Côte d'Azur.
- Les publicités ne doivent pas induire le lecteur en erreur. Elles ne doivent pas, par exemple, contenir des messages, des programmes ou (en cas de prestations de services) des prix faux ou non valables.
- Les publicités ne doivent pas ressembler au contenu de Jet Set.
- Les publicités en lien avec la politique ne seront pas acceptées.

2. Le magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur se réserve, à sa seule discrétion, le droit de refuser tout contenu publicitaire, pour quelque raison que ce soit.

3. Des spécifications supplémentaires modifiant ou remplacement ces directives générales peuvent être appliquées à certains produits publicitaires.

Les spécifications de Jet Set Côte d'Azur sont conformes aux normes médiatiques internationales.

Qu'est-ce qui est clairement inapproprié ?

- Les entreprises directement en concurrence avec le magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur.
- L'utilisation d'éléments graphiques de Jet Set Côte d'Azur (par exemple logos, typographie) sans son accord ou autorisation préalable.
- Publicités pour armes à feu, balles etc.
- Publicités à caractère pornographique (publicités érotiques, publicités pour massages érotiques, etc.)
- Contenu à potentiel diffamatoire ou calomnieux
- Publicités pour drogues illégales (cannabis, etc.)
- Langage grossier, parties du corps, substituts de langage grossier
- Violence graphique

Qu'est-ce qui peut être considéré comme étant inapproprié et sera examiné au cas par cas ?

- Les publicités impliquant un annonceur dans une catégorie où le magazine d'art de vivre et de luxe Jet Set Côte d'Azur a déjà attribué des droits exclusifs à une autre partie.
- Des produits ou des propositions de prestations déraisonnables ou improbables
- Des publicités pour les produits du tabac (cigarettes, cigares, pipes, tabac à mâcher, etc.)
- Des publicités pour les jeux d'argent (exceptés les loteries nationales, sweepstake et les Fantasy League)





1. Combien de temps faut-il pour lancer une publicité ou une campagne ?

Avant de placer une commande pour une publicité, vérifiez dans quel numéro vous voulez qu'elle apparaisse : avril, juillet ou septembre 2014 ?

Il faut en général 3 à 5 jours si vous nous fournissez la publicité déjà conçue. Si nous concevons la publicité ou la page publicitaire pour vous, il nous faut 7 jours ouvrables. En cas de publicité venant d'une tierce partie, le délai de production est de 5 jours ouvrables suivant la réception des éléments graphiques, afin de permettre les phases d'essai et de mise en œuvre. Nous faisons tout notre possible pour traiter les créatifs publicitaires le plus vite possible, mais ce délai de production nous permet d'identifier, de traiter et de résoudre tous les problèmes avant la mise en œuvre de la publicité dans le magazine.

2. Est-il possible d'introduire de nouveaux éléments de graphisme au cours d'une campagne publicitaire ?

Oui. Si vous commandez une campagne sur les trois numéros de 2014 de Jet Set Côte d'Azur, vous pouvez changer les éléments de graphisme magazine par magazine. Que vous nous fournissiez la publicité toute faite ou que LKG Media SARL crée vos publicités pour vous, vous n'aurez pas à payer de frais supplémentaires. Les coûts de production ne vous seront pas facturés.

3. Combien de fois est-il possible de changer les éléments de graphisme, et quand ?

Vous pouvez changer les éléments de graphisme à tout moment de votre campagne publicitaire, du moment que vous respectez la date butoir (deux semaines avant publication).

QUESTIONS DE CRÉATION

1. Que faire si je n'ai pas les éléments créatifs nécessaires à ma campagne publicitaires ? Pouvez-vous les concevoir ?

Oui, nous pouvons concevoir les éléments créatifs pour votre publicité. Parlez-en à votre représentant commercial, nous pouvons intégrer vos demandes créatives dans votre formulaire de commande.

2. Quelles informations vous envoyer si nous vous demandons de concevoir une publicité ?

Il nous faut 3 à 7 images à haute résolution au format JPG, l'offre que vous voulez faire passer (document word), et votre logo.

QUESTIONS TECHNIQUES

1. Quelle taille pour les éléments créatifs à envoyer ?

Nous préférons les grandes tailles qui nous donnent davantage de marge de manœuvre. Les fichiers EPS sont parfaits. Pour les photos, nous préférons les fichiers JPG et TIFF. Logos et illustrations sont à envoyer au format PDF ou EPS, ou sous format vectoriel.

2. Vous acceptez les GIF et JPG ?

Nous acceptons les deux formats.

3. Vous acceptez les fichiers Photoshop ?

Dans certains cas, oui, si vous nous demandez de changer le texte de votre publicité de l'anglais au russe. En fonction de la qualité et de la taille des calques, il nous sera ou non possible de travailler sur les calques individuels (ne fusionnez pas les éléments). Nous préférons travailler à partir de fichiers images bruts.

TARIFS PUBLICITAIRES/CAMPAGNE PUBLICITAIRE

1. Combien coûte une campagne publicitaire ?

Nous pouvons concevoir des publicités pour tous les budgets, à partir de EUR 600/numéro/publicité. Le coût de la campagne publicitaire varie en fonction de la durée (nombre de numéros) et du nombre de publicités placées par magazine.

FACTURATION ET RÈGLEMENT

1. Quelles sont les conditions de paiement ?

LKG Media SARL demande à tous ses partenaires marketing de compléter le règlement sous 15 jours de la réception de chaque facture, comme indiqué sur la facture.

2. Quelles sont les méthodes de paiement ?

A l'heure actuelle, LKG Media SARL accepte les virements électroniques pour le règlement des factures marketing de ses partenaires.

3. Où envoyer le règlement ?

Pour compléter un règlement par virement électronique, veuillez l'envoyer à:

LKG Media SARL 1162. Budapest,
Avarszállás utca 43. Hungary. CIB Bank
IBAN: HU 59 1070 0330 2581 4604 5000 0005.

SWIFT: CIBHHUHB

Adresse de CIB Bank: Budapest,
1027 Medve utca 4-14. Hungary.

Numéro d'identification fiscale UE: HU12657551

4. Qui contacter en cas de problème de facture ou de questions ?

Veuillez contacter le Directeur Général de LKG Media SARL, Gabor Kelemen, par e-mail à l'adresse suivante : lkgmedia@t-online.hu

Nous répondons à vos requêtes sous 24 heures.

5. Avez-vous un bureau à Nice ou un représentant sur la Côte d'Azur ?

Oui. Le bureau de Nice est situé à 8 avenue Gallieni 06000 Nice | Tel.: +33622802213 | E-mail: jetset.cotedazur@gmail.com | Attila Csanyi

